

# Appel à Recycler Canada, Inc.

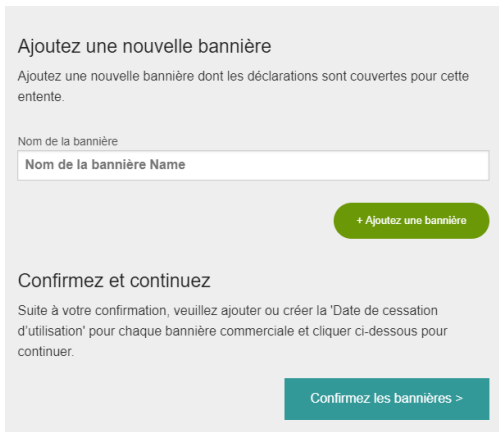
Changez vos habitudes. Des actions inspirantes.<sup>MC</sup>

**Nouvelles fonctionnalités du portail web GreenTrax en vigueur le 1er février 2018 pour les déclarations du mois de janvier**

## Bannières:

Il vous sera désormais demandé de confirmer vos bannières commerciales (la filiale, la division ou le nom du magasin qui est couvert par l'entente Appel à Recycler Canada) dont vous êtes le propriétaire ou l'utilisateur.

Vous devrez impérativement entrer au moins une bannière, ce qui peut être le nom de votre entreprise.

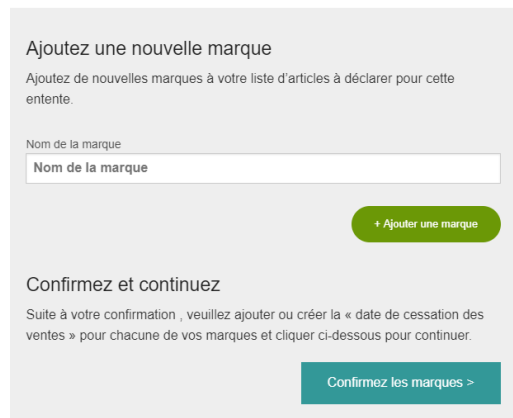


**Pour ajouter une bannière :** Entrez le nom de la filiale, division ou le nom du magasin (ou de l'entreprise) dans le champs *Nom de la bannière* et cliquez sur *+Ajoutez une bannière*

**Pour confirmer une bannière :** Si vos bannières sont déjà enregistrées et qu'aucune modification n'est requise, cliquez sur *Confirmez les bannières* pour continuer.

## Marques:

Un minimum d'une marque de commerce (dont l'entreprise est propriétaire ou utilisatrice) est désormais exigée afin de pouvoir confirmer vos marques et produire votre déclaration.



**Pour ajouter une marque :** Entrez le nom de la marque dans le champs *Nom de la marque* et cliquez sur *+Ajouter une marque*.

**Pour confirmer les marques :** Si vos marques sont déjà enregistrées et qu'aucune modification n'est requise, cliquez sur *Confirmez les marques* pour continuer.

## Nouveaux écofrais:

**Membres du Manitoba et du Québec,** de nouvelles catégories ont été ajoutées. Pour celles-ci, vous devez rapporter le nombre de produits vendus et **NON le nombre de piles incluses dans le produit.**

All Chemistries	Portable Flashlights + Spotlights	<input type="text" value="0"/>	Unit / Product Count
All Chemistries	E-Toys	<input type="text" value="0"/>	Unit / Product Count
All Chemistries	Smoke + CO Alarms	<input type="text" value="0"/>	Unit / Product Count